



**Communiqué de presse intersyndical des
FSU, UNSA Education et SGEN-CFDT de l'académie Orléans-Tours**

Un Comité technique académique était convoqué ce mardi 24 janvier 2012 pour étudier la répartition des moyens d'enseignement et des emplois hors enseignement pour la rentrée 2012 dans l'académie d'Orléans-Tours.

Face à la suppression de 426 postes, programmée dans les établissements et services de notre académie, les organisations syndicales FSU, UNSA Education et SGEN-CFDT auraient unanimement voté contre un tel projet.

Alors qu'un plan d'urgence serait nécessaire, dans une académie où l'enjeu de la démocratisation de la formation se pose de façon aiguë, notamment pour les enfants des familles modestes, alors qu'il faudrait absolument dégager des moyens supplémentaires pour inverser ces tendances, ces suppressions de postes entraîneront de nouvelles dégradations dans les conditions d'études des élèves, et les conditions de travail des personnels.

Face à ce risque, le Recteur a opposé aux représentants des personnels son refus catégorique de soumettre au vote ces points à l'ordre du jour : elle obéit en cela à une consigne ministérielle qui transforme le Comité technique académique en une simple chambre d'information sur les mesures régressives tant pour les élèves que pour les personnels.

Les organisations syndicales FSU, UNSA Education et SGEN-CFDT protestent vigoureusement contre ce nouveau déni de démocratie sociale, et appellent les personnels à faire entendre leurs voix dans les actions locales et nationales pour la défense d'un service public d'éducation de qualité.